



Note de recherche FBA

Perspectives de dialogue au Sahel central

Yvan Guichaoua, Centre international de Bonn pour les études sur les conflits (BICC)
Jenny Lorentzen, Institut norvégien des affaires internationales (NUPI)
Sidy Mariko, Université de Kurukanfuga

Introduction

Au cours de la dernière décennie, les processus de dialogue entre différentes catégories d'acteurs ont constitué la pierre angulaire des efforts nationaux et internationaux visant à résoudre la crise multiforme qui touche les pays du Sahel central. Depuis 2020, l'armée a pris le pouvoir au Mali, au Burkina Faso et au Niger, modifiant radicalement l'approche adoptée pour résoudre la crise et le rôle du dialogue. **Ce rapport s'interroge sur la place encore réservée au dialogue en tant qu'instrument de paix au Sahel central et, le cas échéant, sous quelle forme.**

Trois dimensions du dialogue sont examinées : le dialogue diplomatique régional, le dialogue avec les insurgés djihadistes et la participation des femmes aux processus de résolution des conflits et de dialogue national (en mettant l'accent sur le Mali). Ces trois axes n'épuisent

À propos de la note de recherche

Cette note est un résumé d'un rapport de recherche plus complet du même nom. La note est disponible en anglais et en français. Le rapport complet, y compris les références, et les notes de recherche sont disponibles sur le site Web de la FBA à l'adresse suivante.

<https://fba.se/en/about-fba/publications/note-de-recherche---perspectives-de-dialogue-au-sahel-central>

Comment citer ce document

Guichaoua, Y.
Lorentzen, J.
Mariko, S. 2025
Perspectives
de dialogue
au Sahel central
Stockholm :
Académie Folke
Bernadotte
DOI: <https://doi.org/10.61880/NUCR2735>

pas les nombreuses dynamiques conflictuelles qui prévalent au Sahel, mais ils méritent notre attention pour plusieurs raisons.

Premièrement, au **niveau régional**, la crise au Sahel a pris une tournure dramatique au fil des ans. La coopération régionale est nécessaire et préconisée pour faire face à des menaces sécuritaires d'intensité variable, mais elle peut entraîner des frictions et des tensions stratégiques entre les pays exposés à ces menaces. Au Sahel, ces tensions opposent le Mali, le Burkina Faso et le Niger au bloc régional de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Les trois pays ont finalement formé leur propre organisation régionale, l'Alliance des États du Sahel (AES), en 2023, et ont collectivement quitté la CEDEAO en janvier 2024.

Deuxièmement, **l'insurrection djihadiste** qui a défié frontalement l'État au Mali en 2012, après plus d'une décennie de préparation, est aujourd'hui un phénomène régional en pleine expansion qui affecte la vie de millions de personnes à travers le Sahel et les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Aucune solution n'a été trouvée pour la combattre efficacement par des moyens militaires, mais aucune décision énergique n'a non plus été prise pour négocier avec ses dirigeants.

Le troisième axe explore un aspect négligé de la dynamique des conflits et de leur résolution. Conformément à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité (WPS) et, plus généralement, au programme WPS, cette étude considère **que la participation significative des femmes est essentielle pour créer les conditions d'une paix durable**.

Le rapport fait le point sur les progrès réalisés dans ces domaines au fil des ans, examine les défis qui subsistent sous les régimes militaires sahéliens et formule des recommandations concrètes pour maintenir le dialogue en vie. Ce travail adopte une approche exploratoire. Il ne prétend pas couvrir toute la diversité géographique du Sahel central ou tous les thèmes d'intérêt.

Les conclusions sont fondées sur une série de tables rondes et d'entretiens avec des acteurs clés impliqués dans les efforts de dialogue et de résolution des conflits dans la région du Sahel central, qui ont eu lieu entre septembre 2024 et mi-2025.

Contexte. Qu'est devenu le dialogue sous les régimes militaires ?

Une réflexion sur les processus de dialogue au Sahel central s'impose en raison d'un changement fondamental dans le contexte politique dans lequel la guerre et la paix se sont déroulées dans la région.

Entre 2020 et 2023, les armées du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont pris le pouvoir par la force et imposé un ordre militaire dans leurs pays respectifs. Auparavant, divers acteurs armés et politiques avaient mené une série d'expériences de dialogue de multiples manières, souvent non coordonnées, officielles et informelles, avec plus ou moins de succès. Le paradigme de la consolidation de la paix libérale soutenu par les puissances occidentales avait prévalu comme principale stratégie de stabilisation dans la région du Sahel. Les efforts de consolidation de la paix menés dans le cadre de ce paradigme ont fait appel à plusieurs instruments et interventions militaires et non militaires, parmi lesquels les dialogues de paix, bien que parfois limités, ont occupé une place prépondérante.

L'ensemble des mesures qui constituaient le dispositif de stabilisation mis en place par les partenaires occidentaux des pays du Sahel n'a finalement pas permis de rétablir la paix et, par conséquent, de convaincre une grande partie de la population sahélienne de son efficacité. Le mécontentement face à cette situation s'est accru au sein de la population et dans les rangs des forces armées. Ce climat a ouvert la voie à des coups d'État. En conséquence, le complexe de stabilisation existant a fini par être démantelé et remplacé par de nouveaux arrangements politiques et sécuritaires nationaux et internationaux.

Une fois au pouvoir, les militaires sahéliens ont commencé à mener la guerre, à gouverner et à gérer les relations régionales et internationales d'une nouvelle manière. La « souveraineté » s'impose comme la devise des dirigeants militaires et se traduit par le rejet de l'ingérence libérale occidentale, de nouvelles alliances géopolitiques et un contrôle plus ferme sur la vie politique intérieure.

À la suite de ces profondes transformations, les perspectives de dialogue et de paix entre les communautés, les acteurs étatiques et les autres belligérants ont radicalement changé et doivent être réévaluées.

Le tableau ci-dessous propose une manière schématique de relier les axes thématiques sélectionnés par l'étude aux récents bouleversements politiques dans la région. Il établit une distinction entre la logique de résolution des conflits avant le coup d'État et celle après le coup d'État, la première s'inspirant d'un paradigme libéral et la seconde d'un paradigme « souverainiste » dans lequel les pays revendiquent le contrôle de processus qui, selon eux, restent dominés par leur ancienne puissance coloniale, la France, ou plus largement par les puissances occidentales.

Figure 1 Manifestations des paradigmes de résolution des conflits dans les domaines couverts par le rapport

	Paradigme libéral	Paradigme souverainiste
Efforts régionaux de résolution des conflits et de dialogue	CEDEAO, G5 Sahel, soutien des donateurs multilatéraux et bilatéraux occidentaux	Création de l'AES, rapprochement avec la Russie, sortie de la CEDEAO
Dialogue ou négociations avec les djihadistes	Non officiel, occasionnel, essentiellement local, facilité par des tiers, toléré par les autorités	Choix quasi exclusif de la solution militaire, criminalisation de l'engagement civil avec les insurgés, élargissement de la définition du « terrorisme »
Participation des femmes à la résolution des conflits et aux efforts de dialogue national au Mali	Accord pour la paix et la réconciliation au Mali et accords ultérieurs : processus d'Alger et <i>Comité de suivi de l'accord (CSA)</i> , soutenu par la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA)	Dialogue intermalien pour la paix et la réconciliation nationale (DIMPR)

Si nous savons ce qui a été perdu dans le paysage politique, nous ne savons pas encore pleinement quelles nouvelles politiques, encore embryonnaires et expérimentales, se consolideront et perdureront. L'« ancienne » politique se voulait large, voire exhaustive (« multidimensionnelle » dans le langage de la stabilisation), mais la nouvelle est encore fragmentaire et en cours d'élaboration.

Efforts régionaux de résolution des conflits et de dialogue. Lorsque le Mali, puis le Sahel central, ont plongé dans la crise en 2012 et au cours des années suivantes, l'entité hétérogène communément appelée « communauté internationale » a mis en place relativement rapidement un ensemble de mesures et d'instruments visant à stabiliser la région. Ces mesures comportaient généralement des volets militaires et non militaires. Après environ une décennie de mise en œuvre, la plupart de ces mesures et instruments se sont progressivement et chaotiquement effondrés, laissant sans réponse la question du régime effectif des relations entre les pays du Sahel et leurs partenaires internationaux, y compris leurs voisins immédiats du bloc régional de la CEDEAO qui ont condamné les coups d'État militaires et imposé des sanctions aux régimes putschistes.

Dialogue ou négociations avec les djihadistes. Au cours de la décennie d'intervention occidentale qui a suivi l'opération Serval menée par la France en 2013, les groupes armés djihadistes ont été exclus des processus de dialogue officiels. Cette « ligne rouge » a été renforcée après les coups d'État. Cependant, dans les trois pays de l'AES, la situation réelle sur le terrain diffère de ce que font officiellement les autorités centrales. Dans la pratique, de multiples canaux de communication entre divers acteurs étatiques et non étatiques et les djihadistes sont ouverts pour le règlement d'un large éventail de questions concrètes dans les zones contrôlées ou partiellement contrôlées par les djihadistes. Ces canaux officieux impliquent des responsables

militaires et non militaires, mais aussi des personnalités, des représentants de la société civile, des travailleurs humanitaires, des commerçants, etc.

La participation des femmes aux efforts de résolution des conflits et de dialogue national au Mali. De 2015 à 2023, le processus de paix issu de l'accord d'Alger a œuvré à la mise en œuvre de l'accord de 2015. Les femmes ont été marginalisées dès le début de ce processus de paix, leur participation était donc faible. Les efforts visant à remédier à cette sous-représentation des femmes dans le processus d'Alger ont abouti à la concrétisation d'un quota de 30 % de femmes au sein du Comité de Suivi de l'Accord (CSA) en 2020. Lorsque les représentantes des femmes ont rejoint le CSA, elles étaient unies et ont apporté de nouveaux sujets de discussion. En décembre 2023, Assimi Goïta, Président de la transition, a lancé le *Dialogue intermalien pour la paix et la réconciliation nationale* (DIMPR). Les grandes organisations de femmes et représentants de la société civile ont pu participer au DIMPR. Aussi, des femmes ont été nommées pour siéger à nombre de comités (bien que le quota de 30 % requis par la loi 052 n'ait pas été atteint). Nous devons toutefois admettre que l'exclusion d'un certain nombre d'acteurs du DIMPR, ainsi que les restrictions imposées à l'espace civique suite à l'instauration du régime militaire, ont des implications sur la participation significative des femmes dans le processus de paix.

Dialogue régional. L'AES est le résultat de relations décevantes pour toutes les parties en Afrique de l'Ouest. Paradoxalement, alors que tout le monde s'accorde à dire que la menace que représentent les insurgés djihadistes pour la sécurité est transnationale et nécessite des efforts régionaux coordonnés, un fossé profond de méfiance et d'accusations mutuelles sépare le bloc de l'AES de la CEDEAO. Aucune solution évidente à cette situation préjudiciable n'est en vue, mais au moins trois facteurs ont été identifiés dans cette étude comme contribuant à la retenue réciproque et à la désescalade.

Premièrement, tous les États membres de la CEDEAO n'ont pas réagi de la même manière à la décision des États de l'AES de se séparer de la CEDEAO. Certains d'entre eux n'entretiennent aucune relation ou seulement des relations froides avec l'AES, tandis que d'autres se sont stratégiquement repositionnés en tant que médiateurs, ce qui garantit la poursuite d'un certain dialogue diplomatique transfrontalier. Deuxièmement, comme le montre le cas des relations entre la Mauritanie et le Mali, les responsables ou les chefs traditionnels chargés de l'administration des zones frontalières continuent de se parler, car eux-mêmes et les populations qu'ils représentent sont directement touchés par les conséquences des tensions bilatérales. Enfin, les populations elles-mêmes, les liens familiaux ou culturels qu'elles entretiennent et les activités économiques qu'elles exercent sont les véritables liens qui unissent les zones frontalières. Si des solutions durables à long terme, consistant par exemple à rouvrir la frontière entre le Niger et le Bénin, ne peuvent être proposées et mises en œuvre que par le biais d'accords de haut niveau, les communautés sont des forces actives contre l'isolationnisme préjudiciable.

Dialogue avec les djihadistes. Les conclusions de la table ronde, des entretiens individuels et de la littérature spécialisée sont mitigées. Elles soulignent les avantages considérables que le dialogue pourrait apporter aux populations, ainsi que son caractère absolument indispensable pour parvenir à une paix durable. Cependant, des obstacles concrets subsistent. Les États ne sont pas enclins à s'engager dans un dialogue de haut niveau, et les djihadistes pourraient placer la barre trop haut pour permettre la tenue d'un tel dialogue. Il semble que, pour les deux parties, un choc exogène serait nécessaire pour les amener à abandonner leurs positions actuelles. Bien que cela n'ait pas été spécifiquement abordé lors de la table ronde, ces chocs pourraient inclure une détérioration économique, des troubles sociaux ou des changements radicaux dans le climat politique mondial.

Les accords locaux se poursuivent et sont plus pertinents que jamais en raison des problèmes urgents que les communautés doivent résoudre, notamment les embargos prolongés et destructeurs imposés par les djihadistes à certaines localités. Un cas notable et intéressant est le rôle que continuent de jouer au Niger, même après le coup d'État, des tiers spécialisés dans la médiation, afin d'aider à prévenir les violences communautaires grâce à une stratégie qui, officiellement, n'implique que des représentants civils des communautés, mais qui, dans la pratique, repose sur l'accord tacite des djihadistes – un moyen pour l'État de parvenir à la paix au niveau local tout en évitant d'être accusé de discuter ouvertement avec des « terroristes » et de risquer de perdre la face. Ce modèle de résolution des conflits locaux pourrait être exploré plus avant.



Photo:
UN Photo/
Harandane Dicko

Participation des femmes dans la résolution des conflits et dans les efforts de dialogue national au Mali. Les autorités maliennes font preuve d'une grande continuité dans leur approche de la question de la participation des femmes aux processus de dialogue. Les grandes organisations de femmes peuvent toujours travailler avec les autorités, les représentants de la société civile peuvent toujours participer et des femmes sont nommées pour siéger à des comités importants (même si elles ne représentent pas 30 % des membres, comme l'exige la loi 052). La situation étant encore en pleine évolution, il est trop tôt pour évaluer l'influence que les femmes issues de différents milieux peuvent avoir sur ces processus. Cependant, nous devons supposer que l'exclusion d'un certain nombre d'acteurs du DIMPR, ainsi que les restrictions imposées à l'espace civique suite à l'instauration de l'ordre militaire, ont également des implications sur la participation significative des femmes.

En outre, les contributions des femmes à la résolution des conflits au niveau communautaire sont importantes, mais passent souvent inaperçues. De même, le soutien apporté par les partenaires internationaux à travers des projets, des formations et le renforcement des capacités est important pour les femmes qui cherchent à faire bouger les choses dans leurs communautés. Cela suggère que, même si les partenaires internationaux peuvent avoir des difficultés à s'engager directement dans les processus nationaux ou auprès des autorités nationales, le soutien à des projets et au renforcement des capacités au niveau communautaire peut permettre aux femmes de jouer un rôle plus important dans le leadership et/ou la résolution des conflits.

Soutenir le dialogue diplomatique régional

Les gouvernements/autorités nationaux devraient :

- prendre leurs distances par rapport à une rhétorique militaire strictement antagoniste et intégrer dans leur mode d'action avec leurs voisins l'ensemble des mécanismes politiques et diplomatiques de résolution des conflits, notamment en reconnaissant les intérêts des populations directement touchées par les tensions dans leurs zones frontalières et en donnant plus de pouvoir à leurs représentants ;
- explorer de bonne foi les modalités d'une coopération transfrontalière en matière de sécurité.

Les autorités régionales devraient :

- traiter les questions liées aux références démocratiques de la CEDEAO en évitant les doubles standards et en condamnant de manière cohérente l'accès extra-constitutionnel au pouvoir parmi les États membres ;
- cultiver des canaux de communication avec les pays de l'AES, soit par l'intermédiaire de médiateurs parmi les États membres de la CEDEAO, soit par l'intermédiaire de dirigeants infranationaux directement concernés par les conflits transfrontaliers.

Les partenaires internationaux devraient :

- s'abstenir d'adopter un langage condescendant et contre-productif à l'égard des pays du Sahel, tout en établissant des objectifs clairs pour leur diplomatie au Sahel. L'Europe, en particulier, doit savoir pourquoi elle s'intéresse au Sahel en premier lieu.
- anticiper les changements supplémentaires possibles dans la région du Sahel et élaborer des options politiques qui répondent de manière appropriée aux différents scénarios susceptibles de se concrétiser dans la région à court, moyen et long terme.

Soutenir le dialogue avec les djihadistes

Les gouvernements/autorités nationaux devraient :

- reconnaître la nature politique des mouvements djihadistes et de leurs revendications comme condition préalable à l'ouverture de négociations ;
- s'abstenir de criminaliser les participants aux accords locaux qui engagent le dialogue avec les djihadistes dans un but de survie ;
- adopter le point de vue selon lequel dialoguer avec les djihadistes ne signifie pas conspirer avec eux ;
- reconnaître les avantages potentiels à court terme des dialogues locaux pour les populations, mais aussi leur incapacité à générer une paix durable. Le dialogue de haut niveau présente des défis, mais les bénéfices collectifs finaux peuvent être bien plus importants.
- Dans le cas du Mali, approfondir le travail doctrinal initié par le DIMPR et développer un cadre de dialogue qui s'appuie sur des grammaires de résolution des conflits adaptées aux contextes locaux et reflète la diversité culturelle des zones où elles s'appliquent ;
- ne pas laisser la culture nationale hégémonique ou la pratique de l'islam d'une partie quelconque du pays monopoliser les processus de dialogue.

Les partenaires internationaux devraient :

- soutenir le dialogue de haut niveau avec les djihadistes, car celui-ci est plus susceptible de déboucher sur des solutions durables ;
- envisager des canaux d'échange avec les mouvements djihadistes afin d'évaluer leur intérêt pour un dialogue de haut niveau ;
- envisager d'assumer un rôle technique/logistique au cas où une ouverture au dialogue se présenterait.

Soutenir la participation des femmes aux processus de résolution des conflits et de dialogue

Les gouvernements/autorités nationales devraient :

- soutenir la promotion et la mise en œuvre des cadres juridiques et politiques en faveur de l'égalité des sexes auxquels chaque pays est signataire (tels que la CEDAW, le protocole de Maputo, l'agenda WPS, ainsi que les politiques, plans d'action et législations nationaux) ;
- continuer à promouvoir la participation significative des femmes et des autres groupes marginalisés aux initiatives de dialogue ;
- ce faisant, veiller à ce que la diversité des voix soit prise en compte ;
- veiller à ce que les nominations et désignations officielles soient conformes à la législation nationale (par exemple en matière de quotas de genre).

Les partenaires internationaux devraient :

- soutenir les initiatives de dialogue lorsque cela est possible et demander la participation significative des femmes ;
- identifier les sujets de dialogue moins controversés (par exemple, les femmes, la paix et la sécurité, le changement climatique, etc.) afin de maintenir ouverts les canaux de dialogue et de communication ;
- soutenir la résolution des conflits et le dialogue au niveau communautaire ;
- continuer à soutenir la société civile et les organisations de femmes en leur fournissant des ressources financières et en renforçant leurs capacités en matière de résolution des conflits et de leadership, même en période de difficultés politiques et sécuritaires ;
- identifier les besoins et les réponses contextualisés afin de garantir que le programme WPS reste pertinent à mesure que la situation politique et sécuritaire évolue.

**Yvan Guichaoua**

est chercheur senior au Centre international de Bonn pour les études sur les conflits (bicc). Il a précédemment occupé des postes universitaires aux universités de Kent, East Anglia, Yale et Oxford. Yvan Guichaoua est titulaire d'un doctorat en économie du développement de l'École des hautes études en sciences sociales (2004). Depuis 2004, il étudie la dynamique des groupes armés irréguliers et les réponses nationales et internationales aux crises sécuritaires au Nigeria, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger. Ses recherches actuelles portent sur la gouvernance djihadiste au Sahel central. Il est membre du comité éditorial du site *afriquexxi.info* et a publié des articles dans *International Affairs*, *World Development*, *The Journal of International Development*, *International Interactions* et *Geopolitics*, entre autres. Yvan est membre des groupes de travail internationaux de recherche de la FBA (2023-2027).

**Jenny Lorentzen**

est chercheuse senior à l'Institut norvégien des affaires internationales (NUPI), où elle mène des recherches sur la participation des femmes au maintien et à la consolidation de la paix, ainsi que sur différents aspects liés au programme « Femmes, paix et sécurité ». Jenny est titulaire d'un doctorat en sciences politiques de l'université de Lund (2020). Elle mène des recherches sur la participation des femmes aux processus de paix et de sécurité au Mali depuis 2017. Ses recherches ont été publiées dans des revues universitaires internationales à comité de lecture telles que *International Affairs*, *International Political Science Review*, *Journal of Modern African Studies* et *International Peacekeeping*. Jenny est membre des groupes de travail internationaux de recherche de la FBA (2023-2027).



Sidy Soungalo Mariko

est chercheur indépendant. Ses domaines de spécialisation englobent la gouvernance du secteur de la sécurité, la sécurité humaine, la sécurité climatique, les transitions militaires en Afrique et les politiques publiques. De 2024 à 2025, il a travaillé au bureau de Nairobi de l'Institut d'études de sécurité (ISS), où il s'est occupé de la gouvernance de la réforme du secteur de la sécurité en Afrique. Il enseigne également à la faculté des sciences administratives et politiques de l'université Kurukanfuga à Bamako, poste qu'il occupe depuis 2022. Auparavant, il a été professeur adjoint à l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC) de 2018 à 2021. Le Dr Mariko est titulaire d'un doctorat en gouvernance et intégration régionale, décerné conjointement par l'Université panafricaine et l'Université de Yaoundé II au Cameroun. Il est également membre des groupes de travail internationaux de recherche de la FBA (2023-2027).

Le rapport est publié par l'Académie Folke Bernadotte (FBA) et a été élaboré en étroite collaboration avec l'Institut norvégien des affaires internationales (NUPI). Les auteurs de ce rapport sont les chercheurs du Centre international de Bonn pour les études sur les conflits (BICC), de l'Institut norvégien des affaires internationales (NUPI) et de l'Université de Kurukanfuga à Bamako, dont les biographies figurent aux pages 10 et 11.



Clause de non-responsabilité

Le contenu de ce document est de la seule responsabilité de l'auteur. Les opinions, conclusions et recommandations exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de l'Académie Folke Bernadotte (FBA).

Si vous souhaitez en savoir plus sur FBA ;

-  [linkedin.com/FolkeBernadotteAcademy](https://www.linkedin.com/FolkeBernadotteAcademy)
 -  [instagram.com/FolkeBernadotteAcademy](https://www.instagram.com/FolkeBernadotteAcademy)
 -  [facebook.com/FolkeBernadotteAcademy](https://www.facebook.com/FolkeBernadotteAcademy)
 -  [soundcloud.com/FolkeBernadotteAcademy](https://www.soundcloud.com/FolkeBernadotteAcademy)
- www.fba.se